

# QUELQUES ÉLÉMENTS PRÉLIMINAIRES POUR LA CONDUITE ET LA RÉDACTION D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE CLINIQUE

## LES GRANDES LIGNES

### 1- Choisir un sujet

Pourquoi ce sujet ?

- qui vous concerne directement **dans le travail** et non personnellement
- dont on se sent d'y investir du temps et de l'énergie
- soutenu localement (pas question d'un travail en catimini)

### 2- Une idée

**Une**, c'est déjà bien !

Formuler l'idée, l'hypothèse, en la problématisant. C'est une idée, un problème qui vous est apparu dans le cours de votre travail (pas de sujet parachuté)

### 3- Le travail du mémoire, c'est valider une hypothèse de travail avec des outils scientifiques, ou l'infirmier.

L'hypothèse

- doit être simple
- a déjà fait l'objet d'une réflexion personnelle
- on vérifie que d'autres n'ont pas complètement réglé le sujet avant nous **mais** un clinicien engagé a le plus souvent une position originale par rapport au sujet
- la validation n'est pas une démonstration (que l'hypothèse est vraie ou fausse), mais une mise à l'épreuve par la méthodologie (l'hypothèse est pertinente, ou pas).

## LA BIBLIOGRAPHIE

Ne pas se laisser impressionner par la quantité des choses écrites sur le sujet.

Bases de données:

- <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/> (Fédération Française de Psychiatrie, français)
- <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/> (Pub Med, Medline, anglais)
- <http://articlessciences.inist.fr> (CNRS, français)

### Première lecture

Se rendre compte de l'étendue des écritures sur le sujet choisi :

- nombre d'articles,
- généraux ou spécialisés (lire les résumés),
- provenance (France, étranger, champ)
- manière dont le sujet est déjà traité

### Deuxième lecture

Sélectionner les premières lectures **et les lire**. Ces lectures vont aider à poser le problème.

- les plus pertinentes
- les plus récentes
- les plus générales
- les plus reconnues (c'est-à-dire les plus citées)

### **Troisième lecture**

Lecture approfondie des articles les plus pertinents ou plus précis, qui renvoient à d'autres ; La troisième lecture peut se faire pendant la réalisation du projet et viendra l'enrichir, ou aider à trouver des outils de recherche.

Dans la rédaction du travail final, la partie bibliographique doit être comprise entre un tiers et la moitié. Une bibliographie exacte est exigée (tout ce qui est cité dans le texte est en bibliographie, et seulement ce qui est cité). La qualité d'une bibliographie est souvent révélatrice de la rigueur du travail.

Notez, dès vos lectures, quand vous voudrez citer les uns et les autres, l'auteur, l'ouvrage et la page. Cela vous évitera de le rechercher à la fin. Quand on mentionne un auteur, on doit mettre l'année de la publication. Quand on cite un passage, on doit mettre entre guillemets et ajouter la pagination exacte.

## **ORGANISATION DU TRAVAIL**

### **1- Faire un plan**

Même sommaire, il aide à avoir une méthodologie et savoir dès le début d'où l'on part, où l'on va.

#### **Plan indicatif :**

- 1- Position du problème : position générale, position personnelle
- 2- Ce qui a déjà été fait sur ce sujet : pas d'exhaustivité, mais un rappel synthétique et problématisé. Ce que vous avez appris et qui est important pour vous n'est pas à remettre en intégralité dans la partie biblio.
- 3- Hypothèse(s), qui va (vont) structurer la recherche
- 4- Matériel et méthodes, qui vont chercher à confirmer ou infirmer la (les) hypothèse(s)
- 5- Discussion (sur le matériel, la méthode)
- 6- Conclusion, sur une ouverture

### **2- Baliser la recherche sur un plan concret**

#### **OU ?**

Là où on travaille, plus ou moins extensions.

#### **QUAND ?**

Planning prévisionnel **réaliste** (sous peine de très vite se décourager).

Se donner des échéances, les tenir.

Commencer très vite, si travail de mémoire

#### **COMMENT ?**

Définir les moyens matériels (personnes, temps, financement, inscription administrative...)

#### **AVEC QUI ?**

Quels sont les partenaires ? Que doit-on leur dire ? Que doit-on leur restituer après ?

- les collaborateurs comme co-chercheurs
- les collaborateurs comme sujets de recherche (évaluation d'un travail...)
- les patients ou sujets de la recherche ; position éthique (lois sur la bioéthique...)